

1. - QUESTIONS SOCIALES

L'HYGIÈNE SCOLAIRE EN TUNISIE

Les buts de l'Inspection Médicale Scolaire peuvent se résumer ainsi : protection de la santé de l'écolier, par une surveillance médicale constante et par la mise en application de toutes les mesures de nature à placer la population scolaire à l'abri des maladies.

Dans la pratique, cette protection pose des problèmes aussi variés que complexes. Il s'agit d'abord de placer dans toutes les écoles du personnel médical. Il faut, d'autre part, mettre à la disposition de ce personnel, des moyens d'action en rapport avec la tâche à accomplir. Un certain nombre de ces moyens sont d'ordre matériel : salles de visites scolaires convenablement aménagées, instrumentation diverse, produits pharmaceutiques. Mais il faut aussi que l'action du médecin à l'école puisse s'appuyer sur une organisation solide. Cette organisation doit être l'œuvre d'un Centre directeur, apte à étudier et à résoudre tous les problèmes relatifs à l'Hygiène scolaire. Ces problèmes peuvent en définitive être groupés en trois chapitres :

- I. — Organisation générale du Service : le *Bureau de l'Hygiène Scolaire en Tunisie*;
- II. — Le dispositif d'inspection : les *Secteurs médico-scolaires en Tunisie*;
- III. — Les suites à donner à l'acte médical à l'école : les *Débouchés de l'Hygiène scolaire en Tunisie*.

LE BUREAU DE L'HYGIENE SCOLAIRE EN TUNISIE

Son Excellence, le Ministre de la Santé Publique a créé depuis bientôt un an ce Bureau dont l'organisation et la direction ont été confiés à l'un des médecins scolaires spécialisés, à temps plein. Les tâches essentielles de ce Centre d'hygiène scolaire sont les suivantes :

- étude d'un plan général d'organisation du Service;
- liaisons, avec la Direction de l'Instruction Publique et avec tous les organismes et les personnalités intéressées par ce Service;
- organisation générale du Service : règlement des questions relatives au Personnel et au Matériel;
- direction et coordination des travaux dans les secteurs : directives aux Chefs de secteurs, réunion d'études des médecins, formation professionnelle du Personnel infirmier;
- assurer des débouchés à la médecine scolaire.

SITUATION ACTUELLE

Ce Bureau fonctionne normalement. Un plan général a été dressé pour l'organisation du Service. Des paliers successifs ont été prévus pour la réalisation de ce Plan. Déjà, de nombreux problèmes matériels ont été favorablement résolus. Une liaison étroite et directe existe avec la Direction de l'Instruction Publique. D'autres liaisons ont pu s'établir, avec le Service de l'Education Physique et des Sports scolaires, les Services d'Hygiène Municipaux, diverses consultations des Hôpitaux, etc...

Les médecins ont adopté une méthode commune de travail. Cette Unité de vues a permis de déterminer d'une façon précise les attributions du personnel infirmier. Une brochure « Manuel de l'infirmière scolaire » a été diffusée, dans un double but : formation professionnelle du personnel infirmier d'une part et information du Corps Enseignant d'autre part. Au cours de l'année scolaire et durant l'été, des cours et des stages de perfectionnement ont été organisés pour le personnel infirmier.

Un fichier central a été ouvert au Bureau de l'Hygiène Scolaire. Ce fichier doit permettre de faire suivre l'élève par sa fiche médicale scolaire dans tous ses changements d'écoles, en Tunisie, en France et dans l'Union Française.

Du point de vue épidémiologie scolaire, le bureau a été constamment tenu au courant de la situation dans les écoles par déclarations adressées par les secteurs. Les enquêtes ont pu s'effectuer dans le minimum de temps. Toutes mesures utiles ont été prises, en liaison avec les Services d'Hygiène Municipaux. Outre les vaccinations antivarioliques obligatoires, une campagne de vaccination contre la typhoïde, la diphtérie et le tétanos a été menée.

Dans le chapitre « débouchés de l'hygiène scolaire », nous exposerons les résultats obtenus en ce qui concerne :

- le dépistage et les soins dentaires;
- la lutte contre la teigne;
- la lutte anti-tuberculeuse et la surveillance des sujets « douteux »;
- les colonies scolaires de vacances, en liaison avec la Ligue Française de l'Enseignement.

Enfin un Centre de Documentation a été créé.

L'activité du Bureau de l'Inspection Médicale Scolaire a été résumée en un rapport, dont nous avons extrait les cinq tableaux statistiques.

LES SECTEURS MEDICO-SCOLAIRES DE TUNISIE

La cellule de l'inspection médicale scolaire, est le secteur de l'infirmière ou infirmier scolaire. Ce secteur comprend une à trois écoles, soit de 1.200 à 1.500 élèves. Dès la rentrée d'octobre, l'infirmière classe le fichier sanitaire. Elle pèse et mesure les élèves. Le médecin procède alors aux visites systématiques de tous les écoliers. Il s'agit d'une visite de dépistage, acte essentiel, car il permet d'orienter le travail dans l'école, en classant les élèves du point de vue de leur état de santé. Des listes sont ainsi dressées d'élèves faibles à surveiller ou à fortifier, d'élèves à dispenser d'exercices physiques, d'élèves à diriger vers les médecins spécialistes, d'élèves à envoyer en colonies de vacances ou à inscrire au goûter ou à la cantine scolaire, etc.... L'infirmière tient à jour les archives, transmet les bulletins de visite aux familles, et surveille les déficients et les malades qu'elle présente périodiquement au médecin. Elle se rend le plus souvent possible dans les familles pour y procéder à des enquêtes sanitaires ou pour les tenir au courant de l'état de santé de leurs enfants. Elle assure d'autre part la surveillance de l'hygiène corporelle des écoliers et de l'hygiène des locaux scolaires. Elle pratique le contrôle des absents et le dépistage des maladies contagieuses.

Tel est, dans ses grandes lignes le rôle de l'infirmière à l'école sous l'autorité du médecin scolaire.

Dans les villes, un secteur de médecin, à temps plein, groupe cinq à six secteurs d'infirmiers, soit 7.000 à 8.000 écoliers.

TABLEAU I
REPARTITION DES ECOLES, EFFECTIFS ET SURVEILLANCE MÉDICALE
DES ÉCOLIERS EN TUNISIE
 Année scolaire 1948-49

	TUNIS		SOUSSE	SFAX	Intérieur	TUNISIE
	Tunis-Ville et environ	Banlieues Nord - Sud				chiffres d'ensem.
Nombre total d'écoles.....	III + J.Gde Mos + 70 Ktabs	31	20	34	497	694 + les Ktabs
Nombre d'élèves	55.700	9.200	8.000	10.000	80.000	163.000 dont IP 136.000 Mus.20.000 Chr + div. 9.000
Ecoles publiques	78	21	13	12	426	550
Ecoles libres musulmanes..	J.Gde Mos 12 éc. Cor. 70 Ktabs	1	5	20	60	100 + Ktabs
Ecoles libres chrétiennes...	14	9	1	1	11	36
Ecoles libres israélites et di- verses	7		1	1		9
Ecoles incluses dans les sec- teurs médico-scolaires temps plein	100 + Ktabs	17	13	12		142 + Ktabs
Nombre d'élèves surveillés.	52,200	8.000	7.000	10.000	?	77.200
Fonctionnement du contrôle médical	satis- faisant	en voix d'organi- sation	Personnel auxiliaire insuffisant		temps partiel irrégul.	
Rythme des visites des mé- decins	Hebdomadaire				mensuel ou trimest.	
Examen médical systématiq- ue de tous les écoliers..	est pratiqué dans toutes les écoles sauf Grande Mosquée et Koutabs				?	
Rythme des visites des infir- mières et infirmiers	Minimum=3 demi-journées scolaires par école. Maximum=1 infirmière à demeure dans une école					
Etat du fichier (nombre de fiches tenues à jour)	40.000	7.000	1.853	3.968	6.000 environ	58.821

TABLEAU II

ACTIVITES ESSENTIELLES DU SERVICE DE L'I.M.S.U. EN TUNISIE

Année scolaire 1948-49

	T U N I S			SOUSSE	SFAX	Intérieur	TUNISIE chifres d'ensem- ble
	Tunis-Ville et environs		Ban- lieues Nord et Sud				
	Ecoles publiques + Qq écoles libres non musulm.	Ecoles libres musul- manes					
Effectifs contrôlés par l'I.M.S.	40.200	12.000	8.000	7.000	10.000	6.000 env. Inspect. et Rapp. irrégul.	77.200
Nombre d'élèves exami- nés par les médecins....	45.600	3.416	3.354	5.197	3.968	Résultats non chiffrables	61.535
Nb. él. malades	3.200			483			
Nb. él. « à surveiller » ..	4.400			435			
Nb. Bulletins visite adres- sés aux parents	4.600	839		522			5.961
Nb. interventions chirurg. eff. sur conseils médecin	383	33		27			443
Petits soins à écoliers par infirmiers	8.910	4.723	2.100	2.046			17.779
Enquête et visite famil. par infirmiers	777	?		57	23		857
Vitamines A et D. Nom- bre de cures	2.000	300					
Gym. corrective. Nombre d'élèves inscrits	250						
Colonies de vacances. Nb. élèves partis							900
Cantines scolaires. Nom- bre de cantines	4	1	1			78	84
Nombre d'élèves inscrits année 1948-49	403	100	60			4.937	5.500
Radioscopie. Nombre....	4.037	631	150	189	300	7.103	12.410
Images « douteuses ». Su- jets en surveillance..	250	50		27			
Tuberculoses évolutives éviction conseil.	10	24		2			
Examen médical du per- sonnel. Décret Beylical janvier 1948	Tout le personnel exerçant fonctions dans écoles a été ex- scopie 48./450 revus juin 1949				Ex. de tout le personnel : 2 professeurs évincés		

TABLEAU III

EPIDEMIOLOGIE SCOLAIRE EN TUNISIE

Année scolaire 1948-49

	ACTIVITE du Sce Epidémio. Bur. I.M.S. Tunis	SOUSSE	SFAX	Intérieur	TUNISIE chiffres d'ensemble
CAS DEPISTES :					
Nombre total	3.432	988	1.693	2.027	8.140
Nb. de typhoïde	30	3			33
scarlatine	10				10
diphthérie	27	8			35
rougeole	40	41			81
oreillons	341	49			390
varicelle	247	69			316
coqueluche	124				124
grippe	1.312	Très nombreux cas			
Nb. de gale	302	62	42	5 ?	411
trachome	991	756	1.651	1.637	5.035 (1.347 Gafsa)
Mélitococcie	1				1
bilharziose orig. Matmata	1			385 Gafsa	386
Nb. déclarations adr. par infirmiers au bureau	1.200				
Nb. enquêtes par infirm. chargée du service	67				
Nb. transmissions Bur. au B.H. et secteurs	143				
Nb. désinfection par B. H. sur demande médecin	7				
VACCINATIONS :					
Nb. antivarioliques	1.156	1.865	479	4.064	7.564
T.A.B.D.T.	1.800 dont 1.500 au Disp.	265		3.443	5.508
diphthérie				462 Medjez	462
typhus				4.026 Gabès	4.026
TOTAL de vaccinations diverses	2.956	2.130	479	12.015	17.580

SITUATION DES SECTEURS MEDICO-SCOLAIRES EN TUNISIE AU COURS DE L'ANNEE 1948-49

A Tunis : ville et banlieues, y compris la grande banlieue Nord et Sud :
— nombr d'infirmières et d'infirmiers : 44.

— nombre de médecins : 8, dont 4 titulaires et 4 intérimaires.

Tunis et ses banlieues comptent près de la moitié de l'effectif total des écoliers de Tunisie. Au cours de l'année scolaire dernière, l'inspection médicale y a fonctionné dans les meilleures conditions possibles.

A Sfax : 10,000 écoliers. Trois infirmières scolaires : 1 médecin à temps plein, titulaire.

A Sousse : 8.000 écoliers : 3 infirmières, 1 médecin à temps plein, titulaire.

Dans ces deux derniers centres le nombre d'infirmières et d'infirmier scolaires est insuffisant.

Dans tous les autres centres de l'intérieur de la Régence, le contrôle des écoliers a été assuré par les médecins de la Santé Publique et exceptionnellement par quelques médecins municipaux. Nous ne disposons là que de quelques rares infirmières scolaires : 2 à Bizerte, 1 à Ferryville, 1 à Kairouan, 1 au Kef et 1 à Gafsa. Dans certaines localités et en particulier à Gabès, les assistantes sociales ont rempli les fonctions d'infirmières scolaires. Du fait de l'insuffisance du personnel et du manque de médecins scolaires dans la plupart des localités de l'intérieur, le rendement a été très irrégulier.

Pour l'avenir, le plan d'organisation prévoit :

— des secteurs urbains d'infirmières de 1.200 à 1.500 élèves, comme ils existent déjà à Tunis : à Sousse, Sfax, Bizerte, Kairouan, Ferryville, Gabès, Le Kef, Béja, etc... Dans les villes, les secteurs de médecins seront, soit des secteurs de médecins à « temps plein » de 7.000 élèves, soit des secteurs de médecins à temps partiel de 2.000 à 3.000 élèves;

— des secteurs scolaires ruraux qui seront confiés aux médecins et infirmiers épidémiologistes.

Une première étape dans ces réalisations a été prévue pour l'année 1950.

LES DEBOUCHES DE L'HYGIENE SCOLAIRE EN TUNISIE

Le fonctionnement normal des secteurs médico-scolaires, se traduit par la découverte de nombreux enfants dont l'état de santé nécessiterait une surveillance constante, des soins et parfois des traitements onéreux. Lorsque ces enfants appartiennent à des familles suffisamment aisées, le problème est simple. Renseignées et conseillées, ces familles se trouvent en mesure de faire soigner leurs enfants. Il en est tout autrement pour les élèves de familles pauvres. Le vaste effort de dépistage accompli à l'école serait inutile si des suites normales ne pouvaient être données à ces examens. Dans certains cas, le Service d'Hygiène Scolaire peut se suffire à lui-même, par des soins donnés à l'école ou par la création d'un Dispensaire médico-scolaire. Mais dans la majorité des cas le problème consiste plutôt à articuler les secteurs médico-scolaires avec les différents organismes de traitements : hôpitaux dans les villes et infirmeries-dispensaires des circonscriptions médicales de l'intérieur.

Au cours de l'année 1948-49 de réels progrès ont pu être réalisés.

TABLEAU IV

DEPISTAGE DE LA TEIGNE DANS LES ECOLES DE TUNISIE

Année scolaire 1948-49

	ACTIVITE du Service de dépistage en liaison avec Centre A. Cassar à Tunis	TUNIS	SOUSSE	SFAX	Intérieur	TUNISIE Chiffres d'ensemble
TOURNEES :						
Nb. de tournées effectuées dans les Ktabs depuis le 1er mai 1949	12					
Nb. de prélèvements et d'ex. microscopiques	190					
Nb. ex. positifs	169					
Nb. de Ktabs visités	50					
Nb. d'élèves examinés	2.139					
SEANCES au Centre :						
réservées aux écoles. Nb. depuis 1er mai 1949.....	8					
Nb. él. adressés aux séances par médecins des écoles..	80					
Nb. ex. micro. pratiqués....	38					
Nb. ex. positifs	30					
Nb. TOTAL él. visités par ce service	2.219					
prélév. et ex. micro	228					
Examens positifs	199					
Nb. TOTAL de cas. de tei- gne dépistés dans les écoles		717	373	110	323	1.523

SITUATION ACTUELLE

1° Possibilités de soins à l'école :

En Tunisie où le nombre d'indigents est très élevé, les visites des médecins dans certaines écoles doivent nécessairement être suivies de soins. Dans les écoles de quartiers particulièrement pauvres, ont été créés des centres sanitaires où les infirmiers peuvent donner quelques petits soins urgents ou courants et distribuer des médicaments.

Au cours de cette année scolaire, 17.779 élèves en Tunisie ont été traités à l'école. D'autre part, 2.300 élèves ont bénéficié de cures préventives par vitamines A et D et huile de foie de morue.

2° Lutte antituberculeuse : dépistage, surveillance des sujets menacés, indication de traitement pour les malades.

Cette question d'importance primordiale a été mise au point en collaboration avec le Groupe mobile de dépistage de la tuberculose en Tunisie, la Ligue antituberculeuse et différents organismes, tels que la Ligue Française de l'Enseignement, chargée de l'organisation des colonies scolaires de vacances.

a) le dépistage à l'école s'effectue par examens cliniques d'une part et par réactions tuberculiques et radioscopiques systématiques d'autre part;

b) surveillance des sujets déclarés « douteux » : création d'un *Dispensaire antituberculeux scolaire*. Ce dispensaire créé en collaboration avec la Ligue antituberculeuse de Tunisie est installé dans les locaux du Dispensaire de l'Hôpital Ch. Nicolle. Un fichier scolaire a été ouvert. Les élèves qui y sont inscrits, y sont suivis régulièrement. Ces élèves bénéficient en priorité des distributions de médicaments reconstituants et de goûters dans les écoles. Une infirmière scolaire, détachée à ce Dispensaire, est chargée de ce Service. Sur les indications des médecins, elle convoque les élèves, effectue les enquêtes à domicile et fait toutes les démarches pour les placements en préventorium et en sanatorium.

c) *cantines scolaires et aide alimentaire aux écoliers nécessiteux* :

C'est la Direction de l'Instruction Publique qui est chargée de l'organisation et de la gestion des cantines scolaires. Cette année, un crédit supplémentaire de huit millions lui a été alloué pour l'aide alimentaire et médicamenteuse dans le cadre de la lutte anti-tuberculeuse.

Il existe actuellement en Tunisie : 84 cantines scolaires, 5 à Tunis et 79 dans l'intérieur. Les cantines de l'intérieur ont pour raison d'être, non seulement d'alimenter des enfants pauvres et sous-alimentés, mais aussi et surtout, de permettre à ces écoliers dont la plupart demeurent loin de l'école, de ne pas rentrer chez eux à midi.

Le crédit supplémentaire de huit millions est plus spécialement destiné à la lutte anti-tuberculeuse. Un programme d'utilisation a été mis au point en collaboration avec la Direction de l'Instruction Publique. Environ 7.000 goûters seront servis quotidiennement, durant trois mois à des enfants tout spécialement choisis et désignés par les médecins des écoles. Des médicaments reconstituants seront également distribués à ces mêmes enfants.

d) *colonies scolaires de vacances* :

Cette année, grâce à une collaboration étroite avec la Ligue Française de l'Enseignement de Tunisie, un effort important a été accompli en vue de l'organisation des colonies scolaires de vacances.

TABLEAU V
ACTIVITE DU DISPENSAIRE MEDICO-SCOLAIRE
 Année scolaire 1948-49

I — CABINET DENTAIRE :	
A — Tournées d'inspection dans les écoles par MM. les chirurgiens-dentistes, du 3 novembre 1948 au 22 décembre 1948.	
Nombre de séances de dépistage : 1 séance : 1 demi-jour. scolaire.....	237
Nb. d'écoles visitées (toutes à Tunis).....	50
Nb. d'affections dentaires dépistées.....	4.000
B — Soins dentaires, au Dispensaire :	
Nb. de séances de traitement (3 par semaine)	46
Nb. d'élèves convoqués au Dispens. pour traitement	534
Nb. d'élèves traités	483
Nb. él. pour lesquels 2 séances de traitement ont été nécessaires.....	68
Fichier dentaire au Dispensaire — Nb. de fiches.....	483
II. — RADIOSCOPIE :	
Nb. él. convoqués et examinés au Dispensaire.....	1.592
Nb. de séances (1 séance=2 demi-journées scolaire).....	11
Nb. d'écoles d'où les médecins scol. ont adr. des élé.....	90
Nb. d'images « douteuses » et Nb. de fiches établies.....	282
III. — VACCINATION T.A.B.D.T. :	
Nb. d'élèves vaccinés au Dispensaire.....	1.500
Nb. de séances, du 7 mai 1949 au 7 juillet 1949.....	45

Dès le mois de mars, dans les écoles, les médecins ont présenté aux directrices et directeurs d'écoles, des listes d'élèves spécialement choisis et justiciables de séjours en colonies. Jusqu'au départ, ces élèves ont été surveillés et préparés : hygiène corporelle, vaccinations, etc... Le Bureau d'Hygiène Scolaire a participé d'autre part à l'organisation de ces colonies. Les locaux ont été visités avant l'installation des enfants. L'entente a été réalisée avec les médecins de la Santé Publique d'Aïn-Draham, Tabarka et Aïn-Soltane. Le nécessaire a été fait pour la prophylaxie du paludisme. Dans toutes les colonies, un local a pu être réservé pour l'infirmier et la Ligue de l'Enseignement a doté ces infirmeries d'un stock de médicaments d'usage courant.

Huit infirmières scolaires bénévoles, après avoir subi un cours de perfectionnement relatif aux colonies y ont assuré le service médical et tenu les fichiers sanitaires.

En Tunisie, des tournées d'inspection ont eu lieu fréquemment à Aïn-Draham et Tabarka.

Cette année, un millier d'écoliers de Tunisie ont pu être envoyés en colonies. Douze colonies ont pu être organisées pour les écoliers par la Ligue de l'Enseignement :

- une colonie itinérante en France,
- deux en Forêt Noire en Allemagne,
- cinq à Aïn-Draham,
- deux à Tabarka,
- une à Aïn-Soltane,
- une à Bir El Bey.

Une expérience de colonie sanitaire a pu être faite à Aïn-Draham. Bien installés, dans des locaux confortables, 80 filles et garçons choisis par les médecins parmi les écoliers les plus déficients, y ont fait un séjour d'environ trois mois. Deux infirmières scolaires ont surveillé et soigné ces enfants, sous la direction du Médecin de la Santé Publique d'Aïn-Draham. L'emploi du temps et le régime ont été adaptés à l'état de ces sujets : alimentation substantielle et suralimentation, médicaments reconstituants, repos et surveillance médicale constante. Les résultats obtenus ont été très encourageants.

3° Dépistage et soins dentaires à Tunis :

Cette année, sur l'initiative du Syndicat des Chirurgiens-dentistes de Tunisie le bureau de l'Hygiène scolaire a organisé l'inspection dentaire dans les écoles de Tunis, en collaboration avec les délégués de ce syndicat et avec le concours bénévole des dentistes de Tunis.

Une première phase de dépistage dans les écoles s'est déroulée au cours des mois de novembre et décembre. Suivant un programme de tournées établi en collaboration avec le syndicat, trente chirurgiens-dentistes ont effectué ce dépistage, assistés par les infirmières et infirmiers scolaires.

De mars à juin, des séances de soins dentaires ont eu lieu au Dispensaire médico-scolaire où a été installé un cabinet dentaire.

Cette expérience d'inspection dentaire ayant donné entière satisfaction, il a été prévu le recrutement de six chirurgiens-dentistes contractuels scolaires, trois pour Tunis, un pour Sfax, un pour Sousse et un pour Bizerte.

4° Lutte contre la teigne dans les écoles :

Grâce à une entente avec le Dr Ragu, médecin-chef du Centre Antoine Cassar, un service de dépistage de la teigne fonctionne dans les écoles de Tunis depuis avril 1949.

5° *Le Dispensaire médico-scolaire de Tunis :*

Au mois de mars 1949 a été ouvert un dispensaire médico-scolaire qui nous a rendu de grands services, pour les radioscopies, le cabinet dentaire, les vaccinations, etc...

6° *Centre de gymnastique corrective de Tunis :*

Deux cent cinquante élèves des écoles de Tunis, présentant des déformations réductibles du squelette et des attitudes vicieuses, dépistés par les médecins des écoles ont suivi régulièrement les cours de gymnastique corrective au Centre de *Gymnastique corrective* de la Direction de l'Instruction Publique.

Tels sont les débouchés essentiels offerts à l'Inspection Médicale Scolaire. Les progrès réalisés sont sensibles mais il reste beaucoup à faire dans ce domaine. C'est là l'un des soucis dominants du Bureau de l'Hygiène Scolaire. Le médecin scolaire doit nécessairement voir au delà de l'acte médical à l'école et calculer les conséquences de cet acte.

Docteur OTTAVY,
Médecin d'Hygiène Scolaire.